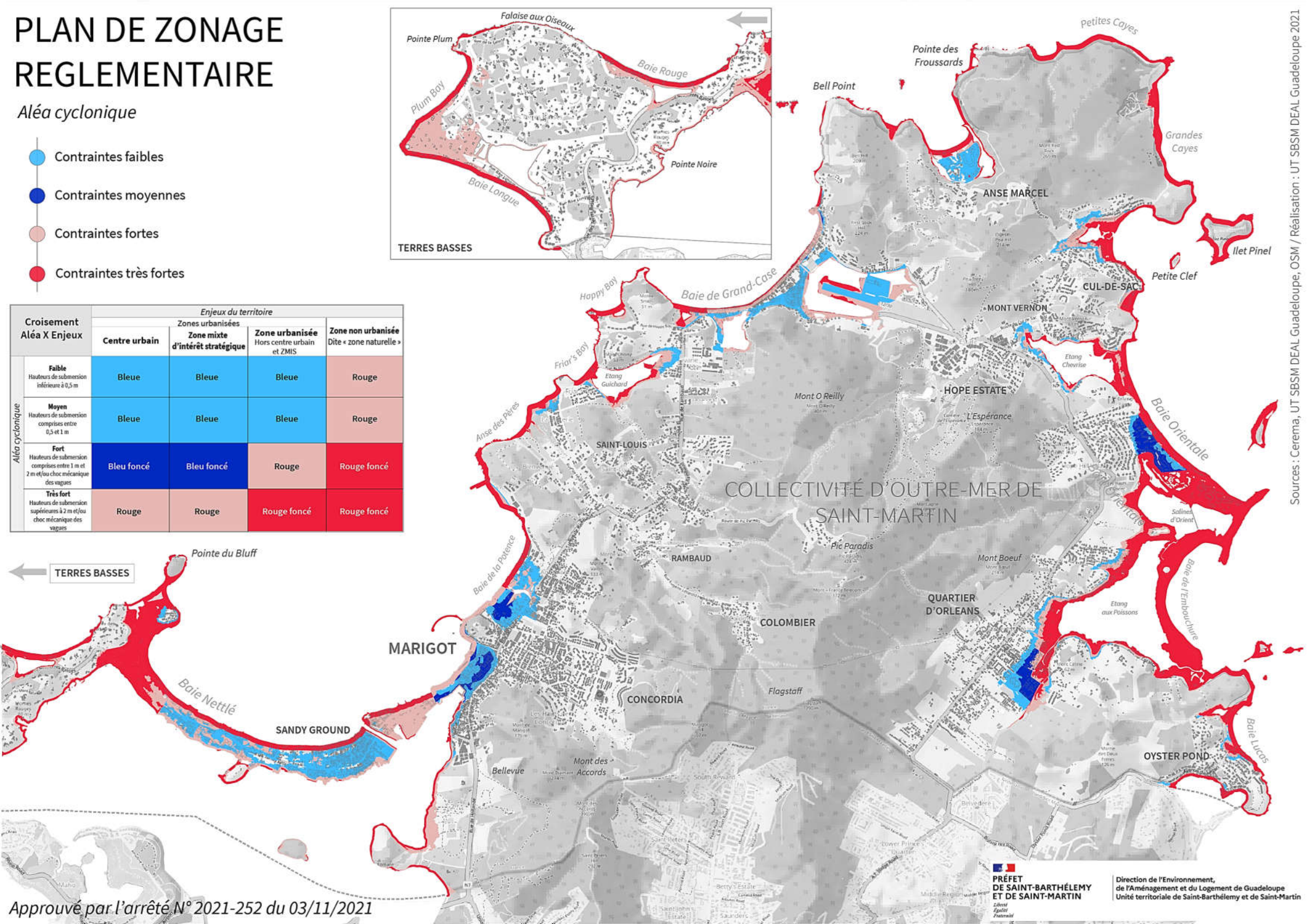


PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE

Aléa cyclonique

- Contraintes faibles
- Contraintes moyennes
- Contraintes fortes
- Contraintes très fortes

Croisement Aléa X Enjeux	Enjeux du territoire			
	Centre urbain	Zone mixte d'intérêt stratégique	Zone urbanisée Hors centre urbain et ZMS	Zone non urbanisée Dite « zone naturelle »
Faible Hauteurs de submersion inférieures à 0,5 m	Bleue	Bleue	Bleue	Rouge
Moyen Hauteurs de submersion comprises entre 0,5 et 1 m	Bleue	Bleue	Bleue	Rouge
Fort Hauteurs de submersion comprises entre 1 m et 2 m et/ou choc mécanique des vagues	Bleu foncé	Bleu foncé	Rouge	Rouge foncé
Très fort Hauteurs de submersion supérieures à 2 m et/ou choc mécanique des vagues	Rouge	Rouge	Rouge foncé	Rouge foncé



Approuvé par l'arrêté N° 2021-252 du 03/11/2021


**PRÉFET
DE SAINT-BARTHÉLEMY
ET DE SAINT-MARTIN**

Direction de l'Environnement,
 de l'Aménagement et du Logement de Guadeloupe
 Unité territoriale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Sources : Cerema, UT SBSM DEAL Guadeloupe, OSM / Réalisation : UT SBSM DEAL Guadeloupe 2021